

NAO : une proposition méprisante

Deux mois après le début des négociations annuelles obligatoires (NAO), la direction de L'Equipe ne souhaite plus faire un pas vers nous. Elle maintient sa dernière proposition : 85 euros bruts d'augmentation pour tous les salaires inférieurs à 5800 euros*, soit une augmentation moyenne de 1,9%.

*hors 13^e mois

Cette offre au rabais résonne comme une marque de mépris dans le contexte économique actuel :

- Une inflation réelle à plus de 16% en un an (Source « Panier de courses France Info »).
- Des actionnaires qui se sont encore partagé 22 millions d'euros l'an passé

Dans leur grande bonté, ceux-ci acceptent donc de consacrer moins de 400 000 euros à l'augmentation de nos salaires, cotisations patronales comprises ! Quel mépris pour ceux qui font quotidiennement tourner l'entreprise.

C'est trop peu, beaucoup trop peu. Notre objectif était pourtant de trouver un accord. Après notre revendication initiale de 400 euros pour toutes et tous, nous avons accepté de revoir notre position à la baisse. Ainsi, nous réclamions 286 euros d'augmentation pour chaque salarié soit le taux d'inflation officiel de l'Insee en 2022 (5,2%) appliqué au salaire moyen. Un montant plus que raisonnable quand on le compare aux profits générés par l'entreprise et aux millions d'euros ponctionnés chaque année par les actionnaires.

A ce jour, l'écart est trop important. Et ce n'est pas la prime annuelle de 750 euros, exonérée de cotisations et éphémère contrairement au salaire, qui suffira à atténuer ce sentiment de mépris.

Aussi, notre revendication pour les pigistes et alternants (+10%) n'a pas été entendue dans sa totalité par la direction (0 à 9% pour les premiers, 85 euros pour les seconds), et notre demande de revalorisation des salaires d'embauche a été ignorée.

Nous ne pouvons pas valider une telle stratégie de la part de la direction. Nous refusons donc de valider l'accord final proposé.

L'intersyndicale de L'Equipe SNJ - SNJ-CGT -Ufict-BP-CGT